

Concertation préalable du 5 février au 9 mars 2007

Elle a pour objectif d'informer et de recueillir auprès du public les avis et observations sur les grandes orientations proposées. Ces éléments seront pris en considération dans le développement des études approfondies dans les phases ultérieures du projet.

Les modalités sont les suivantes :

- des AFFICHES annoncent
 la concertation sur le projet de
 transport en commun entre Versailles
 et Le Chesnay, dans les lieux publics,
 les bus, les gares...;
- un DÉPLIANT d'information générique présente les grandes lignes du projet et informe des modalités de la concertation préalable;
- une EXPOSITION est présentée au public du 5 février au 9 mars 2007, dans les mairies de Versailles et du Chesnay aux horaires d'ouverture au public;
- des **REGISTRES** sont mis à disposition en mairies pour recueillir remarques et suggestions, ainsi qu'une **ADRESSE ÉLECTRONIQUE**:

tc-versailles-lechesnay@stif-idf.fr;

des **RÉUNIONS PUBLIQUES**sont organisées au Chesnay
le **12 février 2007**, à 20h30 (théâtre
Nouvelle France), et à Versailles
le **14 février 2007**, à 20h30 (salle
de l'UIA, impasse des Gendarmes).

www.stif-idf.fr www.versailles.fr www.lechesnay.fr

UN PROJET EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE VIE

Ce projet de transport en commun desservant les villes de Versailles et du Chesnay s'inscrit dans la politique de développement des transports en commun impulsée par le **STIF** (l'autorité organisatrice des transports en Ile-de-France), la **Région Ile-de-France** et **l'État**, en étroite collaboration avec les municipalités de **Versailles** et du **Chesnay**.

Il s'agit d'offrir au plus grand nombre un service de transport en commun rapide, fréquent, et régulier.

Ce projet répond à une démarche de **développement durable** pour améliorer la qualité de vie des riverains et voyageurs, et de protection de l'environnement dans les Yvelines.

Il est né d'un double constat :

- > le nombre de voyageurs empruntant les transports en commun augmente, en particulier sur les lignes concernées par le projet ;
- > la vitesse commerciale des bus se réduit, notamment du fait de la circulation automobile. La circulation des bus est ralentie et leurs passages sont irréguliers.

L'objectif du projet est de fluidifier la circulation et les déplacements de tous dans les communes de Versailles et du Chesnay, en proposant une ligne de bus à haute qualité de service, principalement en site propre et donc dégagée du trafic automobile. Il s'agit également d'offrir un complément efficace à la voiture grâce à un réseau de transports en commun plus attractif pour les voyageurs.

Le projet doit être l'occasion :

- > d'améliorer la qualité de vie des Versaillais et Chesnaysiens ;
- > de conforter le tissu commercial local ;
- > d'embellir les rues en respectant le patrimoine urbain et paysager remarquable.

Ce projet est aujourd'hui soumis à l'avis de tous pour prendre en compte les besoins et attentes des riverains et voyageurs.











LES GRANDES LIGNES DU PROJET

Un parcours de 7,5 km entre le Pont Colbert à Versailles et l'Hôpital Mignot au Chesnay.

24 arrêts envisagés sur le trajet, avec une faible distance entre les arrêts.

Les services prévus :

- > un temps de parcours attractif;
- > une **fréquence** élevée ;
- > une **information** en temps réel ;
- > une **amplitude horaire** adaptée.

Les populations desservies à moins de 400 m:

- > 62 000 habitants (50 % de la population des 2 communes);
- > 30 000 emplois;
- > 12 000 scolaires.

Des correspondances directes avec :

> les 3 gares SNCF de **Versailles Chantiers** (75 000 voyageurs / jour); **Versailles Rive Gauche** (13 000 voyageurs / jour); **Versailles Rive Droite** (17 000 voyageurs / jour);

- > 37 lignes de bus et cars ;
- > et les gares routières Lyautey et de l'Europe.

DE VIE DE TOUS"

Au total, ce sont près de **22 000** voyageurs qui sont attendus chaque jour sur la ligne!



AMÉLIORER

LA OUALITÉ

D'autres projets structurants pour le réseau de transports en commun dans les Yvelines sont en cours, et notamment :

- > le tramway sur pneus Châtillon / Viroflay;
- > le TCSP (Transport en Commun en Site Propre) de Massy / Saint-Quentin.

Pour en savoir plus :

- > www.stif-idf.fr
- > http://extension-reseau.ratp.fr/ tram-chatillon-viroflay

UN PROJET POUR TOUS ET RESPECTUEUX DE SON **ENVIRONNEMENT**

L'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie

Ce projet de transport s'accompagne d'un programme de requalification et de répartition équilibrée de l'espace urbain et paysager :

- > les cheminements piétons seront simplifiés et les traversées seront sécurisées, en tenant compte notamment des populations sensibles (personnes âgées, scolaires...);
- > quartier par quartier, le patrimoine sera embelli et préservé avec la plantation d'arbres, la création de parterres fleuris, un mobilier urbain étudié...;
- > les cheminements cyclistes seront pris en compte.

Un projet en faveur du développement durable

Pour que le projet constitue une réelle alternative à l'usage de la voiture et donc contribue au **développement durable** de l'Île-de-France, ses principales caractéristiques doivent concourir à une très grande qualité de l'offre de transport en commun. Le projet touchant des secteurs qui présentent des particularités urbaines très marquées, son insertion devra être adaptée.

L'accessibilité : une priorité

Les cheminements piétons et les caractéristiques du bus répondront aux normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite.

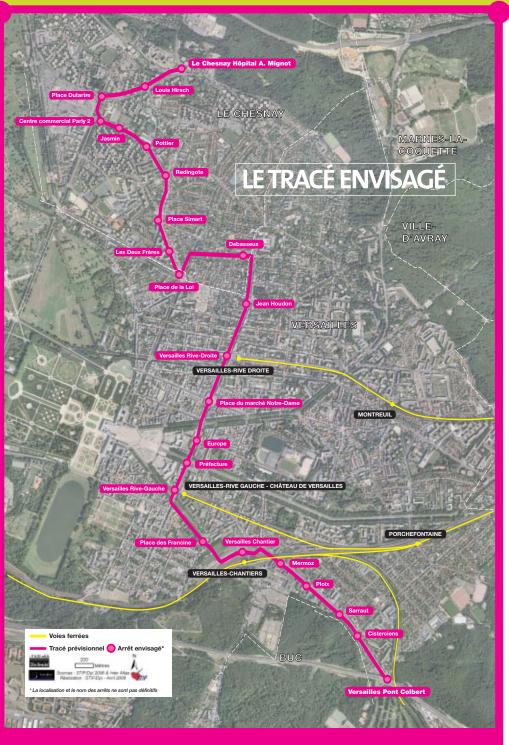
L'insertion de la plate-forme sur la chaussée

Le bus sera principalement en site propre afin de proposer un temps de parcours attractif et assurer sa régularité. L'insertion sera réalisée en tenant compte des particularités des sites traversés quartier par quartier (patrimoine, tissu commercial, circulations automobile et cycliste, stationnement...).

Le respect de l'environnement

Une attention particulière sera portée à la prise en compte de **l'environnement** pendant toute la durée du projet :

- > lors des études seront recherchés les aménagements qui, tout en répondant aux objectifs du projet. satisferont au mieux les riverains ;
- > les dessertes des guartiers, les accès riverains et les livraisons commerciales seront prises en considération ;
- > pendant les travaux, les nuisances et désagréments seront minimisés, et des mesures spécifiques seront prises pour favoriser le dialogue avec les riverains et commerçants.



UN RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN PLUS ATTRACTIF

- 37 lignes de bus et cars en correspondance
 - > Sur le réseau Phébus : A, B, C, D, E, F, G, H, H Express, K, L, M, P, R, S, T Express, U, V, X, Y Express, Z et Phébus de Nuit 1
 - > Sur les autres réseaux et lignes régulières :
 - Véolia Vélizy : lignes 5, 6, 7 et 8
 - Véolia Montesson : ligne 1
 - SAVAC : lignes 262 A, 262 B, 39 et 12
 - SQYBUS : lignes 401, 439 et 440
 - CARS HOURTOULE: lignes 5, 10 A et 11
 - STAVO : lignes 44 et 01

Un accélérateur pour tout le réseau de transports en commun

- > La nouvelle ligne sera en outre une formidable opportunité pour les lignes de bus existantes qui pourront également emprunter le nouveau site et bénéficieront de ses atouts
- > Au moment de la mise en service de la nouvelle ligne de bus, le réseau existant sera partiellement redéployé afin d'optimiser trajets et correspondances.

LES PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS DESSERVIS

A Versailles :

- > 3 gares SNCF (RER C, Paris/Montparnasse et Paris/Saint-Lazare)
- > Bibliothèque municipale
- > Chambre de Commerce et de l'Industrie
- > Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- > Château de Versailles
- > Commissariat de Police
- > Conservatoire National de Région
- > Direction Départementale de l'Équipement
- > École des Beaux-Arts
- > Équipements sportifs
- > Établissement hospitalier et cliniques
- > Gares routières Lyautey et de l'Europe
- > Gendarmerie
- > Hôtel de Ville
- > Hôtel du Département / Préfecture
- > La Poste
- > Lycée Hoche, Saint-Jean et Hulst
- > Office de Tourisme
- > Palais de justice ...

Au Chesnay:

- > Centre Commercial Parly 2
- > Centre médico-chirurgical de Parly 2
- > Chambre d'agriculture
- > Équipements sportifs
- > Faculté de sciences
- > Hôpital Mignot
- > Hôtel de Ville
- > Inspection académique
- > La Poste
- > Lycée Blanche de Castille
- > Piscine
- > Salle des fêtes...

UNE LIAISON EFFICACE ET FIABLE POUR ÊTRE À L'HEURE "

- Participez aux réunions publiques de concertation :
 - > à la Mairie du Chesnay > lundi 12 février à 20h30 (théâtre Nouvelle France);
 - > à la Mairie de Versailles > **mercredi 14 février** à 20h30 (salle de l'UIA, impasse des Gendarmes).
- Exposition, registre et documentation sont à votre disposition en mairies aux horaires d'ouverture au public.
- Consultez les outils d'information sur : www.stif-idf.fr, www.lechesnay.fr et www.versailles.fr
- Donnez votre avis sur les registres d'exposition ou à l'adresse :

tc-versailles-lechesnay@stif-idf.fr

INFORMONS-NOUS ET DONNONS NOTRE AVIS "

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL*

CONCERTATION PRÉALABLE ÉTABLISSEMENT DU PROJET

ET SCHÉMA DE PRINCIPE

ENQUÊTE PUBLIQUE ET

DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

TRAVAUX ET MISE EN SERVICE

Du 5 février au 9 mars 2007

LANCEMENT DU PROJET

Fin 2007 (durée : 2 à 3 ans)

(durée : 2 à 3 ans)

RÉFLEXION PRÉALABLE

INFORMATION ET CONCERTATION

sous réserve du bon déroulement des procédures techniques et administratives ainsi que du financement du projet



- > Le STIF* pilote le projet, en étroite collaboration avec la Région Ile-de-France, l'État et les municipalités de Versailles et du Chesnay.
- > Le financement des études du projet, est assuré à parité entre la Région lle-de-France et l'État.
- > Les clés de répartition pour le financement des travaux seront déterminées lors d'une étape ultérieure.

Dans le cadre du Contrat de Plan 2000-2006, **l'État** a participé au financement des projets et notamment des études de transports en commun en Ile-de-France.

Le STIF, l'autorité organisatrice des transports en Ile-de-France.

Établissement public présidé par le Président du Conseil régional d'Ile-de-France, il a pour missions d'organiser et de développer les transports de tous les Franciliens, de coordonner et de financer l'activité des entreprises de transport de voyageurs. Le STIF définit et coordonne l'offre de transport, nomme les maîtres d'ouvrage, fixe le niveau de qualité de service et décide de la politique tarifaire.

Les transports, priorité de la Région

Se déplacer est un droit fondamental. C'est pourquoi la Région Ile-de-France investit plus d'un milliard d'euros par an pour faciliter la mobilité des Franciliens, en privilégiant les transports collectifs. Le développement de liaisons performantes de banlieue à banlieue, telle cette ligne entre Versailles et Le Chesnay, fait ainsi partie de ses objectifs prioritaires.









